



2021 DDCT 43 – Subventions d’investissement (144 530 euros) à 10 associations pour le financement de 10 projets dans les quartiers populaires

PROJET DE DELIBERATION EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Pour améliorer les conditions de vie des habitants dans les quartiers populaires et y réduire les inégalités, la ville de Paris mobilise ses partenaires et ses ressources afin de soutenir l’intervention d’associations dont les projets participent aux objectifs définis dans le Contrat de Ville 2015-2020 et prorogé jusqu’en 2022. Cette orientation politique majeure trouve son expression dans l’ensemble de l’action de la Municipalité.

Dans ce cadre, la Ville de Paris a souhaité accompagner chaque année la réalisation de projets d’investissement en direction des habitants des quartiers populaires parisiens. Ces projets permettent l’implantation d’associations dans des locaux mieux adaptés à leurs activités et à leurs publics, l’amélioration du fonctionnement de locaux existants pour un meilleur accueil du public et un meilleur service rendu, l’amélioration du cadre de vie à travers la mise en place de projets d’embellissement ou de chantiers éducatifs impliquant les jeunes des quartiers concernés.

Cette délibération est également la traduction concrète de la mise en œuvre d’un projet issu du budget participatif voté en 2019, qui vise à aménager et à équiper une structure associative œuvrant au plus proche des habitants des quartiers populaires.

Les 10 projets présentés aujourd’hui sont accompagnés depuis plusieurs mois par les équipes de développement local et ont permis d’associer des habitants et d’actionner des leviers de participation citoyenne sur ces territoires.

Pour le 13^{ème} arrondissement :

- **Association Œuvres de la mie de pain / L'Arche d'Avenirs** (Budget participatif : Renforcer le lien social dans le 13^{ème} - Partie cinéma solidaire)

L'Arche d'Avenirs, accueil de jour pour personne en situation de rue, propose de nombreux services de première nécessité, laverie, douche, consigne et également des activités d'animation et de remobilisation.

Ce projet est lauréat de l'édition 2019 du budget participatif. Dans ce cadre, l'association souhaite créer un « cinéma solidaire » modulable permettant d'accueillir les personnes sans-abris et les habitants du quartier pour créer du lien et des moments de détente, de convivialité et d'échanges. Pour cela, l'Arche d'Avenirs souhaite acquérir du matériel vidéo et du mobilier pour concevoir cet espace.

Le coût total du projet s'élève à **19 894 €** et se répartit de la façon suivante :

- Fonds propres : 1 894 €
- Subvention de la Ville de Paris (DDCT) : 18 000 €

Compte tenu de l'intérêt de cette action, **il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 18 000 € à l'Arche d'Avenirs des Œuvres de la Mie de pain.**

Pour le 14^{ème} arrondissement :

- **Association Réseau Mom'artre / Antenne Mom'Didot :**

Mom'Didot propose un accueil péri et extrascolaire d'enfants de 4 à 11 ans, avec un projet pédagogique autour de la culture et la citoyenneté. C'est une structure importante sur le quartier qui permet une prise en charge quotidienne d'enfants et des actions de parentalité. Très ouverte sur le quartier, l'association met aussi régulièrement à disposition son local à des associations partenaires du territoire.

Dans la perspective d'améliorer les conditions physiques et sanitaires de son accueil, l'association souhaite réaliser des travaux d'isolation (confort d'été et d'hiver) et ventilation nécessaires, prévoyant notamment le changement des menuiseries.

Le coût total du projet s'élève à **18 292€** et se répartit de la façon suivante :

- Fonds propres : 92 €
- Subvention CAF : 7 300 €
- Subvention de la Ville de Paris (DDCT) : 10 900 €

Compte tenu de l'intérêt de cette action, **il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 10 900 € à l'association Mom'Didot.**

Pour le 17^{ème} arrondissement :

- **Association la fabrique des petits hasards**

L'association propose différentes actions dans le quartier s'articulant autour de la création artistique, de la production de spectacles participatifs vivants, d'enregistrements d'œuvres théâtrales sur tous supports sonores et visuels. En résidence au pied de la tour Bois le Prêtre, elle représente un acteur essentiel en matière d'accès à la culture pour tous les habitants. Afin de répondre au contexte de la crise sanitaire et sociale l'association

souhaite développer des actions ancrée au cœur des problématiques du quartier notamment dans les espaces publics et privés tels que les cours d'immeuble.

Pour mener à bien ses différentes actions, l'association sollicite une subvention pour améliorer les conditions d'accueil au sein de son local (équipements, mobilier), pour sécuriser son matériel lors du prêt de son local aux associations du quartier et pour l'achat de matériel de plein air (son et lumière) qui sera mutualisé avec d'autres acteurs culturels afin de diffuser des spectacles vivants dans l'espace public en direction des habitants du quartier.

Le coût total du projet s'élève à 18 868 € et se répartit de la façon suivante :

- Fonds propres : 6 868 €
- Subvention de la Ville de Paris (DDCT) : **12 000 €**

Compte tenu de l'intérêt de cette action, **il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 12 000 € à l'association la Fabrique des Petits Hasards**

Pour le 18^{ème} arrondissement :

➤ Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (AFEV) :

L'association a pour objectif l'accompagnement éducatif d'enfants par des étudiant.e.s bénévoles à travers de multiples dispositifs d'accompagnement à la scolarité et de création de lien social.

Depuis septembre 2020, l'AFEV a ouvert en rez-de-chaussée de la résidence Crous Philippe de Girard 3, situé au 83ter rue Philippe de Girard dans le 18^{ème} arrondissement, le tiers-lieu étudiant « Chez Phiphi ».

Entre espace de convivialité, d'information, de sensibilisation, Chez Phiphi est aujourd'hui un espace bien identifié sur le territoire, par les étudiants et par les acteurs associatifs et institutionnels. L'aménagement d'un espace complémentaire permettrait d'accueillir et développer des actions éducatives en direction des élèves et familles du territoire, en particulier en lien avec le REP Clémenceau, le REP Aimé Césaire, et le REP Dormoy. Et ce, en cohérence avec les actions déjà menées dans le cadre du mentorat éducatif, d'interventions de volontaires en service civique au sein d'établissements scolaires, ou des Kolocations A Projets Solidaires.

Le coût total du projet s'élève à 61 000 € et se répartit de la façon suivante :

- CAF : 24 000 €
- Subvention de la Ville de Paris (DDCT) : 37 000 €

Compte tenu de l'intérêt de cette action, **il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 37 000 € à l'association AFEV.**

➤ Association Le Petit Ney

« Le Petit Ney » est une association qui intervient sur les quartiers Porte Montmartre/Porte des Poissonniers/Moskova et Blémont dans le 18^{ème} arrondissement. Les activités proposées s'articulent autour de plusieurs axes : le lien social entre les habitants, l'accès à la culture, la parentalité et le soutien logistique aux petites associations naissantes. En tant qu'association structurante accueillant du public et

d'autres structures telle que l'Accorderie 18, le projet consiste principalement à améliorer la qualité de service et d'accueil avec notamment la mise aux normes.

La subvention d'investissement sollicitée lui permettra de financer les travaux de mise aux normes électrique et de sécurité incendie, de sécuriser l'espace de travail des salariés de l'association, ainsi que l'acquisition de matériels informatiques et de bureau.

Le coût total des travaux s'élève à 24 008 € et se répartit de la façon suivante:

- Subvention demandée à la ville : 16 340€
- Paris Habitat : 3 583 €
- Fond propre : 4 085 €

Compte tenu de l'intérêt du projet, **il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 16 340€ à l'association Le Petit Ney.**

Pour le 20^{ème} arrondissement – Quartier des Portes:

➤ Association Les Compagnons bâtisseurs IDF :

L'association propose des chantiers d'auto-réhabilitation accompagnés aux locataires de la RIVP à Python-Duvernois afin d'améliorer leur cadre de vie et gagner en autonomie dans l'entretien de leur logement. Ils animent également des ateliers participatifs autour du bricolage et la transmission de compétences entre habitant.e.s dans ce domaine.

Le projet consiste en l'acquisition de matériel pour mener des cycles de chantiers éducatif et participatif visant à mobiliser les jeunes du quartier et favoriser l'appropriation de l'espace public par les femmes. Il s'agit également d'acquérir les outils nécessaires pour accompagner les habitant.e.s dans la lutte contre les punaises de lit.

Le coût total de l'action s'élève à 14 010 € et se répartit de la façon suivante :

- RIVP : 5 720 €
- Subvention de la Ville de Paris (DDCT) : 7 290 €

Compte tenu de l'intérêt de cette action, **il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 7 290 € à l'association Les Compagnons bâtisseurs IDF.**

➤ Association Tous ensemble :

L'association et son public sénior assure la gestion du jardin partagé du quartier Python-Duvernois et propose des temps d'accueil des enfants du quartier afin de créer des liens intergénérationnels.

Le jardin doit être entièrement réaménagé afin de prendre en compte les spécificités du terrain (dénivelé) et ouvrir de nouveaux espaces de cultures aux habitant.e.s. Les aménagements prévus prennent également en compte les préconisations du DFAS (DASES-SPSE) afin de lutter activement contre la prolifération des rats.

Le coût total de l'action s'élève à 25 000 € et se répartit de la façon suivante :

- Fonds propres : 2500 €
- RIVP : 1 500 €
- Subvention de la Ville de Paris (DDCT) : 21 000 €

Compte tenu de l'intérêt de cette action, **il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 21 000€ à l'association Tous ensemble.**

➤ **Association Théâtre aux mains nues :**

L'association gère un théâtre de marionnettes dans le quartier Saint Blaise et propose des spectacles et ateliers pour tous les publics autour de cet art.

Le projet vise à sécuriser le local en réparant la porte d'entrée dont le moteur ne fonctionne plus et créer une cloison afin de gagner en espace de stockage et favoriser la séparation des flux de circulation dans le contexte sanitaire actuel.

Le coût total de l'action s'élève à 10 937 € et se répartit de la façon suivante :

- Fonds propres : 1 937 €
- Subvention de la Ville de Paris (DDCT) : 9 000 €

Compte tenu de l'intérêt de cette action, **il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 9 000€ à l'association Théâtre aux mains nues.**

Pour le 20^{ème} arrondissement – Quartier Belleville – Amandiers - Pelleport:

➤ **Association Les Marmoulins de Ménil**

L'association Les Marmoulins est une association d'aide alimentaire qui, forte de cette expérience, développe une activité d'épicerie sociale et solidaire. Tout récemment installée dans un local commercialisé par le GIE Paris Commerce au sein du QPV, l'association souhaite équiper et aménager le local afin de mener leurs diverses activités (distribution alimentaire, ateliers de cuisines, de gestion des déchets, ou de réparation de vélos) et développer leur activité commerciale.

Le projet consiste principalement à l'achat d'équipement professionnel de stockage, de découpe, à la création de rayonnage, et à la mise en place d'un logiciel de suivi de commande. La subvention d'investissement sollicitée lui permettra de financer les travaux de mise en conformité du local avec son activité (mise aux normes d'hygiène, mobilier de rayonnage etc.) et de mettre en place le système d'achats par "click and Collect" avec l'acquisition d'équipement informatique

Le coût total du projet s'élève à **34 979 €** et se répartit de la façon suivante :

- Fonds propres : 3 498 €
- Subvention ville DAE : 20 000€
- Subvention de la Ville de Paris (DDCT): 10 000 €

Compte tenu de l'intérêt de cette action, **il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 10 000 € à l'association Les Marmoulins.**

➤ **Association Crescendo**

L'association Crescendo ou « Centre social Maison du Bas-Belleville » a pour objet d'offrir aux habitant.e.s du quartier un lieu de rencontres et d'activités favorisant le développement du lien social. Dans l'optique de créer des liens de confiance et de solidarité entre les habitant.e.s, rompre l'isolement, favoriser le sentiment d'appartenance au quartier et fédérer les habitants autour d'un projet commun, le centre social propose d'accompagner et sensibiliser les habitants à la pratique artistique en menant un projet d'embellissement du quartier,

Le projet consiste en la mise en peinture et réalisation d'une fresque sur le promontoire du jardin Palikao dans un objectif d'embellissement de la place Alphonse Allais. La subvention d'investissement sollicitée lui permettra l'achat des matériaux et outils pour la réalisation du chantier de la fresque qui se fera dans un cadre participatif avec les jeunes du quartier.

Le coût total du projet s'élève à **7 426 €** et se répartit de la façon suivante :

- Fonds propres : 4 426€
- **Subvention de la ville de Paris (DDCT) : 3 000 €**

Compte tenu de l'intérêt de cette action, **il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 3 000 € à l'association Crescendo.**

Il vous est donc proposé de soutenir les projets portés par ces **10 associations** pour un montant total de **144 530 €** de subventions en investissement.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris